

Dossier candidature

Chère candidate, cher candidat,

Vous avez exprimé votre désir de vous inscrire au Coursus « **Devenir médiateur** » du **Cycle 1 Formation Initiale Médiateur CNV**, de l'Institut de formation Médiateur CNV et nous vous remercions de votre intérêt.

Avant de vous envoyer l'ensemble du dossier administratif, nous souhaitons vérifier avec vous si la formation dispensée est en phase avec vos attentes et nos critères.

Pour ce faire, nous souhaitons recevoir dès que possible les documents suivants qui nous permettront de mieux vous connaître :

1. votre **CV**
2. **une lettre de motivation** qui fait apparaître notamment :
 - *L'état des lieux de votre apprentissage CNV (nombre de jours, année, nom des formateurs)*
 - *Ce qui vous amène à cette formation (rencontres, expériences, votre cheminement, etc.)*
 - *Comment avez-vous fait le choix de notre Institut plutôt que d'autres organismes ?*
 - *Quel est votre expérience du conflit et comment l'avez-vous dépassé jusqu'à maintenant (milieu privé, professionnel)*
 - *Avez-vous déjà un projet d'application en perspective ? Lequel ? Dans quel environnement (professionnel, familial, création d'activité ?...)*
3. **les attestations de formation de base de la CNV** (3 modules de 6 jours)

A réception de ces documents, un ou plusieurs entretiens téléphoniques vous seront proposés avec un ou deux membres de l'équipe pédagogique concernée.

A l'issue de cet entretien, nous vous enverrons le dossier administratif :

- Bulletin d'inscription et annexe administrative
- Contrat ou convention
- Programme de formation
- La médiation en France, son présent et son avenir.

L'inscription ne devient définitive qu'après validation par l'équipe pédagogique, suite aux entretiens individuels avec les formatrices et réception de votre dossier complet :

- signature du bulletin d'inscription avec versement de l'acompte,
- signature du contrat ou convention de formation,
- signature de l'accord d'intention mutuelle,
- signature du bulletin d'adhésion avec versement de la cotisation.

Pour accomplir le pré – requis des 6 jours de formation aux bases de la CNV, vous pouvez regarder les formations proposées sur les sites des formateurs certifiés CNV AFFCNV

Nathalie Simonnet Directrice



EMERGENCE Institut de formation Médiateurs CNV – Eurl
128 rue de la Boétie – 75008 PARIS
Siret 82875579300027 – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11755610475 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France
Assistance gestion des dossiers d'inscription Courriel : bonjour@institutemergence.com